CA Arche Agglo : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 60 730 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA Arche Agglo affichait un encours de dette de 30,6 M€, soit 504 € par habitant, une épargne brute égale à 18,7 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,4 ans.

Dette par habitant
504 €
30,6 M€ au total

Capacité de désendettement
3,4 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
18,7 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
639 € / hab.
38,8 M€ au total

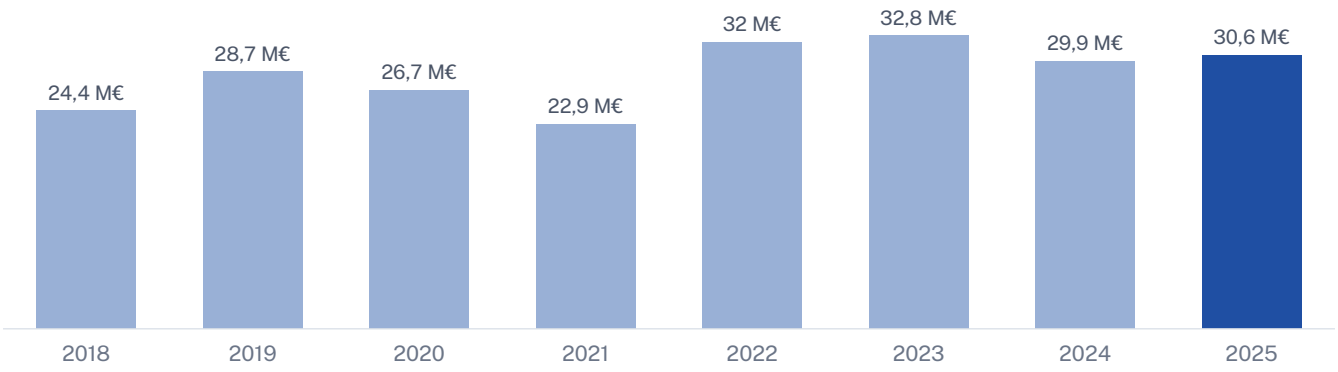
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	639 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	37,1 %	237 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	18,7 %	146 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	504 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	129 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	36 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 24,4 M€ en 2018 à 30,6 M€ en 2025 (+25,6 %). Valeur la plus haute : 32,8 M€ en 2023 ; la plus basse : 22,9 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	24,4 M€	11 %	8,5 ans	7,3 M€
2019	28,7 M€	16,5 %	5,9 ans	10,1 M€
2020	26,7 M€	13,5 %	5,6 ans	4,3 M€
2021	22,9 M€	20,9 %	2,8 ans	4,2 M€
2022	32 M€	24,4 %	3,1 ans	4,5 M€
2023	32,8 M€	18,6 %	4,1 ans	9,3 M€
2024	29,9 M€	18,9 %	3,4 ans	11 M€
2025	30,6 M€	18,7 %	3,4 ans	7,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Arche Agglo
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,9 M€ pour 30 projets
Part du coût des projets payée par l'État	25,6 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	266 k€ pour 5 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Creation d'un pole multi activites a vocation sociale	500 000 €
2024	DETR	Dechetterie de saint donat sur l'herbasse	242 000 €
2025	DETR	Mise en conformite des reseaux d'eaux usees, d'eaux pluviales et aep avnue jules nadi, giratoire pinard, route de larnage, rue louis pinard et rue commandant noir, ville de tain l'hermitage (1ere tranche)	212 376 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Eau potable- Tain - Renouvellement réseau fonte grise - Route de Larnage et Rond Point Pinard	96 720 €
2023	DETR	Eau potable - Mauves - Renouvellement fonte grise - rue des Condamines	80 960 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.